



Janvier 2016 – n° 07

Finis bûches, papillotes, chocolats et galettes ...
Mise en bouche avec un nouveau numéro de votre Gazette à déguster
au coin du feu en attendant crêpes et beignets de février.
Bonne lecture !

ÉDITO de votre Maire

Viternoises, Viternois,

Dans un contexte général de réduction des dotations de l'état, réussir à équilibrer un budget devient de plus en plus délicat. Nous n'avons pas augmenté les taux des taxes locales pour la part communale en 2015 et je demanderai à la commission finances de renouveler cet exercice difficile pour 2016.

Après une gestion maîtrisée des travaux de la rue Jeandidier et du centre village, ce beau succès nous encourage à aborder les études pour 2016 de la rue de la République et de la rue de Thuilley, la réalisation dépendant bien entendu des ressources disponibles.

Du point de vue de l'urbanisme, nous avons maintenant en main les couts d'aménagement des cinq zones ouvertes à la construction.

Des réunions sont prévues tout au long de l'année avec les propriétaires afin de tenter de finaliser les projets de construction dans le respect des règles.

Vous êtes très nombreux à utiliser notre site internet et nous vous en remercions, ce bel outil contribuant à mieux nous connaître.

Parce qu'il est essentiel de se connaître pour se comprendre, je ne peux cesser d'inviter tout un chacun à créer le contact et à échanger.

Comme le dit si bien Albert Camus, "comprendre c'est avant tout unifier".

Alors, parlons-nous, écoutons-nous, entendons-nous et comprenons-nous pour apprécier les richesses individuelles.

Puisse cette nouvelle année vous apporter l'apaisement et le bien-être dans notre communauté et avec vos proches.

Très sincèrement. Ismail Tahtaci.

LES VŒUX



Le 15 janvier, M. le Maire et le Conseil Municipal ont invité les habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux autour d'un apéritif convivial. À cette occasion, pour l'année 2015, ont été félicités et récompensés les lauréats suivants :

➤ **pour les maisons fleuries :**

M. et Mme SIGRONDE Claude
16 rue du Docteur Boileau,
M. et Mme JACQUOT Paul
63 rue Jeandidier Brigeot,
M. et Mme CHOFFEL J. Claude
3 rue de la Mairie,
M. et Mme LANOIS Yvon
2 rue des Jardins,
Mme HUGOT Bernadette
5 rue de la Mairie.

➤ **pour les enfants diplômés (jusqu'au baccalauréat) :**

Baccalauréat technologique : Alexandre TOMBOIS.
Brevet d'études professionnelles : Paul ABRAHAM - Élodie FAGOT.
Brevet des collèges : Morgane COURTOIS – Maxime GOLFOUSE – Lucas MARCHAL - Fanny MICHEL - Claire MILLET Léonie PELTE – Frédéric TOMBOIS.

La bienvenue a également été souhaitée **aux nouveaux habitants** :

M. Lauris PAQUIS – 26 rue de Thuilley,
Mme Sandrine RAOULT – 3 rue de Thuilley,
M. André CAURRAZE – Route de Marthemont,
Mme Marie-Louise ROUSSEL – 2 rue Sencert,
Mme Justine PERAS et M. Joffrey OSTRÉ – 16 rue de Thuilley,
Mme Nathalie GUEHL – 23 rue Léon Blum,
Mme Isabelle KELLER – 16B rue Jeandidier Brigeot,
Mme Cynthia DIVOUX et M. Damien BOYAT – 25 rue de la République,
Mme Ethel ROUSSELOT – 53 rue Jeandidier Brigeot,
Mme Christelle MULLER et M. Francis MULLER – 18 rue Auguste Burnot.

M. le Maire a proposé la mise en place d'une **distinction** mettant à l'honneur une viternoise ou un viternois qui s'est illustré(e) durant l'année écoulée par un acte ou un comportement de générosité, de bienveillance et d'humanisme.

La 1^{ère} version 2015 revient à Marcelle Reignier, avec nos compliments et remerciements.

ÉTAT CIVIL 2015

▪ Naissances

Hina DUVAUX le 12 juillet

Eléna BOYAT le 5 septembre

Mateo Pierre Antonio CAMPOS PIGATO le 20 septembre

Marielle Léonie MEFFRAY le 18 décembre

▪ Mariages

Clémence Jacqueline Arlette CAILAC et Frédéric YGUEL le 2 mai

Natacha Angélique Béatrice MAIGNE et Sébastien Pierre Claude GRAND le 15 mai

Virginie BARTH et Bruce HENRIONNET le 27 juin

Léonie Pascale Camille KOSTRZEWA et Justin Jean-Marius LION le 19 septembre

▪ Décès

Ginette BERNARDIN épouse JESPERIER le 19 janvier

Marcelle Louise LEROUX épouse MATHIEU le 23 janvier

Lucie Céline MOTA épouse BRIDARD le 29 janvier

Madeleine Noëlle BOULANGÉ épouse ROYER le 4 février

Marie Louise LARGENTIER épouse THOMESSE le 11 février

Pierre Paul Edmond BRIDARD le 12 février

Renée BERNARDIN épouse PAON le 23 mars

Nicole PIERSON épouse MOUGENOT le 17 avril

Andrée Berthe JACQUOT épouse PIERRET le 28 avril

Amandine DUBREUIL épouse RAOULT le 5 juin

Jeanne Joséphine LALLEMAND épouse MESSIN le 11 juin

Christian LAURENT le 10 juillet

Monique Germaine Mauricette COLPIN le 22 juillet

Jean-Pierre PARGADE le 26 juillet

Annie Nicole Jeannine PELTIER épouse PELTE le 22 août

Gilberte Julie Maria MUNIER épouse WAGNER le 13 décembre

Albert Georges JACQUOT le 14 décembre

VIE MUNICIPALE

EN COULISSE

- Nomination le 2 octobre 2015 de M. Guy Devaux en qualité de 2^{ème} Adjoint et de M. Patrick Maj en qualité de 3^{ème} Adjoint.
- Délégués représentant notre commune aux commissions intercommunales : M. Tahtaci pour les finances, M. Oudenot pour l'habitat, et M. Maj pour les affaires scolaires et l'éducation.
- Prochain Conseil Municipal en séance publique : vendredi 22 janvier à 20h salle de la mairie.
- Démission de Mlle Anaïs Desmazières (suite à son déménagement).

ÉCHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX avec parmi les délibérations :

du 11 décembre 2015

- Nomination de 4 membres à l'Association Foncière de Viterne : M. Pascal MALGRAS – M. Etienne MARCHAL – M. Jean-Pierre OUDENOT – M. André FRANIATTE.
La Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle a quant à elle nommé : M. Denis MARCHAL – M. Arnaud DRAPPIER – M. François BONNAVENTURE – M. Michel PETITJEAN.
- Adhésion à la convention de participation pour le risque santé du centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle pour une durée de 6 ans avec une participation de l'employeur fixée à 15 € par agent et par mois.
- Demande de l'attribution de la dotation transitoire de 3 287 € auprès du Conseil Départemental pour 2015 suite à l'aménagement de la rue Jeandidier Brigeot.

du 06 novembre 2015

- Subvention exceptionnelle de 500 € à l'Amicale des Pompiers pour remboursement des frais d'animation du 13 juillet réglés par ses soins.
- Afin de s'assurer que le service de déneigement de la commune soit garanti cet hiver, décision de faire appel à la sous-traitance pour le déneigement de la commune auprès de l'EARL d'Houémont pour une somme forfaitaire de 110 € TTC par intervention.

du 02 octobre 2015

- Élection des 2^{ème} Adjoint M. Devaux et 3^{ème} Adjoint M. Maj et fixation de leurs indemnités respectivement au taux de 6% de l'indice brut 1015 de la fonction publique (228.09 €).
- Décision de faire appel à une assistance à maître d'ouvrage afin de planifier les différentes tâches (voirie, éclairage public, eau et assainissement, défense incendie) à réaliser pour mener à terme les projets de constructions actuels et à venir, notamment rues du Ruisseau, du Stade, Léon Blum, Suzanne Kricq et des Hautes Ruelles.
- Fixation du programme de marquage des coupes de bois au titre de l'année 2016 avec les parcelles n° 1i - 4i - 20i - 21i - 22i - 23i - 26i - 27 - 28i - 29i - 30i - 31i - 22t - 23t (i = irrégulier - t = tempête).
et de la taxe d'affouage à 65 € en 2015 et à 70 € en 2016.
- Demande de l'attribution de la dotation de solidarité de 2 500 € auprès du Conseil Départemental pour 2015 suite à l'aménagement de la rue Jeandidier Brigeot.
- Reconduction de la convention fourrière avec le Refuge du Mordant.
- Approbation de la convention opérationnelle relative au fonctionnement du service Terres De Lorraine Urbanisme (TDLU).
- Instauration d'un règlement intérieur pour le personnel communal ayant reçu l'avis favorable du comité paritaire du Centre de Gestion 54, afin de permettre un fonctionnement harmonieux des services municipaux.
- Mise à jour des commissions municipales suivantes :

COMMISSIONS	Vice-Président	+
TRAVAUX - CIMETIÈRE	M. Royer	MM. Oudenot Petitjean MM. Minette Mougénot
BUDGET - FINANCES	M. Devaux	MM. Mauroy Oudenot Royer
VIVRE ENSEMBLE	M. Bigot	M. Mougénot
TOURISME ET PATRIMOINE NATUREL	M. Mougénot	
SPORT ET JEUNESSE	M. Bigot	M. Lumann

CCAS	Vice-Président et élus	+
CONSEIL D'ADMINISTRATION	VP M. Devaux Mmes Lemoine Neel M. Oudenot	Mmes Clément Dailliet Mmes Franiatte Malo

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES À VITERNE

1^{er} tour le 6 décembre 2015

Nuances	Tête de liste	Voix	% Voix
Front National	M. Philippot	136	42,24%
Union de la Gauche	M. Masseret	73	22,67%
Union de la Droite	M. Richert	66	20,50%
Europe-Ecologie	Mme Bélier	17	5,28%
Debout la France	M. Jacobelli	16	4,97%
Extrême gauche	M. Wostyn	8	2,48%
Front de Gauche	M. Peron	3	0,93%
Régionaliste	M. Trouillet	3	0,93%
Divers	M. Wentzel	0	0,00%

Nombre d'inscrits	575
Nombre de votants	331
Taux de participation	57,57%
Votes blancs (en % des votes exprimés)	2,11%
Votes nuls (en % des votes exprimés)	0,60%



2^{ème} tour le 13 décembre 2015

Nuances	Tête de liste	Voix	% Voix
Front National	M. Philippot	168	43,98%
Union de la Droite	M. Richert	143	37,43%
Divers gauche	M. Masseret	71	18,59%

Nombre d'inscrits	575
Nombre de votants	389
Taux de participation	67,65%
Votes blancs (en % des votes exprimés)	1,29%
Votes nuls (en % des votes exprimés)	0,51%

- La participation à Viterne est plus élevée que celle observée au niveau de la région ACAL Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine respectivement de 47,91% au 1^{er} tour et 59,02% au 2nd tour.
- Les assemblées régionales devront choisir un nom et un chef-lieu avant le 1^{er} octobre 2016, validés par décret gouvernemental. ACAL pourrait se transformer en Grand Est ...

RECENSEMENT



En 2016, l'Insee organise le recensement de la population à Viterne.

Mme Béatrice Benito, habitante, est nommée agent recenseur pour notre commune. Munie d'une carte officielle l'accréditant, elle se présentera à votre domicile entre le 21 janvier et le 20 février 2016 pour vous remettre le questionnaire et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour récupérer ce document. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle d'une commune, de définir ses moyens de fonctionnement et de prendre des décisions adaptées pour la collectivité. Vos informations personnelles sont protégées, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires, et ce de façon anonyme.

- Population légale de Viterne au 1^{er} janvier 2015 : 740 habitants – 730 pour la population municipale + 10 pour les personnes ayant conservé une résidence dans la commune (source Insee).

TRAVAUX

- La réception des travaux de la rue Jeandidier Brigeot a eu lieu le 22 septembre 2015, point de départ des périodes de garanties.
- Toiture groupe scolaire : quelques travaux de réparation/entretien ont été entrepris en octobre.
- Le chauffage de l'appartement de l'ancienne poste étant devenu inopérant (fuites dans vide sanitaire difficilement accessible), il a été rénové en novembre.
- Les travaux de réfection du talus de la station d'épuration ont été entrepris par la CCMM, responsable de l'exploitation de la station, sous le contrôle des représentants de l'Association Foncière et de la commune de Viterne.

Prévisions en 2016

- Réfection des menuiseries extérieures (baies vitrées) du local « Sarabande ».
- Entretien du bardage bois de la salle polyvalente.
- Réflexions sur le remplacement de la surface de roulement de la rue de la République entre cimetière et groupe scolaire.

LES AFFOUAGES

- 154 affouagistes inscrits pour la campagne 2016 (175 en 2015, 185 en 2014).
- La Commission Ressources Forestières vous donne rendez-vous pour la distribution des billets d'affouages par tirage au sort et commençant par la lettre O :
! Samedi 20 février à 14h30 – salle de la mairie - en présence des inscrits ou leurs représentants, indispensable pour la signature des contrats d'exploitation.

CCAS

Le 11 décembre 2015, le goûter des Aînés de Viterne a rassemblé près de 50 convives autour de tables joliment décorées dans une ambiance musicale. Ce rendez-vous annuel a permis à nos estimés doyens de partager un après-midi convivial et recevoir le traditionnel colis de Noël offert par le CCAS.

FUEL

Prévision des commandes groupées par le CCAS en 2016 : février – juin – septembre – décembre. Le formulaire sera distribué aux personnes listées, mais également disponible en mairie et sur le site web (rubrique : social-santé - CCAS).

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES / PRÉAU / MOBILIER

- Pour toute location – particuliers et associations – nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire de réservation mis en place par la Commission Vivre Ensemble, disponible en mairie et sur le site web de la commune (rubrique : à votre service - location), et de le remettre le cas échéant avec les pièces demandées (acompte, justificatif d'assurance) au secrétariat en mains propres.
- Le local de l'ancienne poste place du Jet d' Eau est dorénavant renommé « Maison des Associations » et leur est dédié en priorité.
- Un règlement intérieur est en cours d'élaboration pour l'utilisation de la salle communale et de la Maison des Associations.

WWW.VITERNE.FR

N'hésitez pas :

- à consulter le site web de notre commune, ouvert en mai 2015, pour découvrir les actualités du village, les actions municipales, les informations pratiques, le patrimoine local, les coordonnées des associations, commerces, artisans ... et tout récemment les agendas pour les disponibilités des équipements communaux (rubrique : à votre service - location).
- à vous inscrire pour recevoir par mail des « ViterNews » (sur le site ou en nous communiquant votre email – 102 abonnés à ce jour). Merci également aux « Viternautes » pour leurs suggestions.
- et bientôt des nouveautés pour mieux vous servir.

« L'hiver mon jardin s'ennuie de moi ... C'est pourquoi il préfère s'endormir pour quelque temps ... »

GESTES CITOYENS

DÉFIBRILLATEUR un défi pour la vie ♥

La Commission Santé ayant obtenu un soutien financier de 500 € de la Fondation CNP Assurances, la municipalité s'est dotée d'un 1er Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) accessible au public, appareil qui permet d'interrompre l'arrêt cardiaque à travers un choc électrique.



La Fondation CNP Assurances a choisi dès 2009 de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'arrêt cardiaque en encourageant les communes de France à installer des défibrillateurs dans les lieux publics et à sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne.



Le DAE sera installé dans son armoire de protection place du Jet d'Eau, sur la façade externe de la Maison des Associations. La cabine téléphonique devenue obsolète a été enlevée à cette occasion.

- **! Une action de sensibilisation aux habitants est prévue avec l'organisation d'une conférence gratuite vendredi 29 janvier à 20h salle communale. Venez nombreux !**

Au programme informations, démonstrations des gestes qui sauvent et de l'utilisation du DAE.

VOS TOUTOUS



Pour rappel vous disposez de 2 distributeurs de sachets pour le ramassage des déjections canines installés Place de la Maire et Place du Jet d'Eau. Merci de bien vouloir les utiliser. Ces canisacs sont également disponibles à titre gratuit en mairie.



A signaler un arrêté municipal du 12/11/2015 concernant les aboiements :

Les propriétaires ou détenteurs d'animaux sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité de leur voisinage.

Il est interdit en particulier :

- de jour comme de nuit, de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés,
- de jour comme de nuit, de tenir enfermé à l'intérieur d'une habitation un chien dont le comportement trouble la tranquillité publique,
- d'introduire dans tous les lieux publics où ils sont tolérés, des chiens dont les aboiements sont susceptibles de troubler le repos ou la détente des personnes.

« Dans un large fauteuil, près du foyer béni, comme on peut voyager, l'hiver, à l'infini ! »

INFORMATIONS PRATIQUES

COLLECTE 2016

Les emballages recyclables dans les sacs jaunes sont collectés dorénavant en semaine impaire, les vendredis suivants (* sauf report au lundi suivant si jour férié) :

08 et 22 janvier	13 et 27 mai	02, 16 et 30 septembre
05 et 19 février	10 et 24 juin	14 et 28 octobre
04 et 18 mars	08 et 22 juillet	14* et 25 novembre
01, 15 et 29 avril	05 et 19 août	09 et 23 décembre

Les ordures ménagères sont toujours collectées les lundis toutes les semaines, sauf report au vendredi précédent si jour férié soit en 2016 :

- vendredi 25 mars en remplacement de lundi de Pâques 28 mars,
- vendredi 13 mai en remplacement de lundi de Pentecôte 16 mai,
- vendredi 12 août en remplacement de lundi de l'Assomption 15 août.

Pensez à sortir vos bacs noirs la veille après 19h, et ensuite à les rentrer afin de préserver votre agréable cadre de vie.

Déchèterie communautaire

832 rue Nicolas Cugnot
54230 Neuves-Maisons
 03 54 95 62 41

Nouveaux horaires valables toute l'année :

- ▶ du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30
- ▶ samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
- ▶ dimanche de 9h à 12h
- ▶ fermeture les jours fériés.

IMPÔTS

- Depuis le 1^{er} janvier 2016, seule la gestion des impôts (renseignements, paiements) est transférée et assurée par le service des impôts des particuliers de Vandoeuvre-les-Nancy.

2 rue de Kehl 54 504 Vandoeuvre-les-Nancy 03 83 50 23 17 www.impots.gouv.fr

- La trésorerie de Neuves-Maisons quant à elle conserve toutes ses compétences en matière de collectivités locales (eau, crèche, affouages...).

AIDE À L'HABITAT

Depuis le 1^{er} novembre 2015, la CCMM a adopté un nouveau dispositif d'aide à la rénovation énergétique qui encourage à des travaux engendrant de vrais gains énergétiques et un confort de vie. Contacter le conseiller unique de la CCMM - M. Alexandre Badier - Technicien Habitat et Energie.

03 54 95 65 84

abadier@cc-mosellemadon.fr

du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
vendredi de 9h à 12h

Possibilité de rendez-vous à domicile.

URBANISME

Pour toute construction ou rénovation d'habitations, d'abris, cabanes de jardin, serres et autres annexes, merci de bien vouloir vous renseigner en mairie sur les règles d'urbanisme et démarches administratives.



Depuis le 1^{er} juillet 2015, les services Terres De Lorraine Urbanisme instruisent les demandes d'autorisations des droits du sol reçues par les mairies.

Accueil du public et des élus sur rendez-vous par l'un des instructeurs à :

- ▶ **Toul** à l'Hôtel de ville – 13 rue de Rigny - du mardi au vendredi de 9h à 12h30.
- ▶ **Tantonville** à la CC du Pays du Saintois - 21 rue de la Gare - les mardis matin de 9h30 à 12h avec Mme Carole Kobis.
- ▶ **Colombey-les-Belles** à la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulinois - 6 impasse de la Colombe - les jeudis matin de 9h30 à 12h avec Mme Cécily Sorrentino.
- ▶ **Neuves-Maisons** au pôle technique de la CCMM - 39 allée Louis Martin - les vendredis matin de 9h à 11h30 avec M.Yannick Paquin.

Contactez le service instructeur à Toul (du mardi au vendredi de 9h à 12h30) pour fixer un rendez-vous.

☎ 03 83 63 76 70

✉ accueil-tdlu@cc-mosellemadon.fr

« Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été »

LES JUNIORS

Une fin d'année bien remplie pour les élèves de **l'école les Alisiers** et leurs enseignants avec des activités variées (visite centrale solaire, piscine, cinéma, confection de jus de pomme, course d'orientation, venue de St Nicolas, marché de Noël ...).

Prochain conseil d'école en mars.

Le projet de climatisation des classes de CE et CM est en bonne voie avec la mairie.

Grâce à **la Sarabande**, les congés de Noël ont été propices à la détente et l'amusement avec un programme gourmand et festif (stage chocolat, décoration, peintures, sorties, chants ...) apprécié par tous les petits enfants et leurs accompagnateurs.

Bravo à **l'équipe de football U13 de l'USVM** qui finit à une brillante 2^{ème} place de son championnat phase automne et accède ainsi à la 2^{ème} division pour la phase printemps.



AGENDA VITERNOIS

Un grand merci aux Associations, leurs Présidents et membres bénévoles pour leur implication dans l'animation de notre village et leurs bonnes idées pour
« **mieux vivre ensemble** ».

Heure des histoires et contes (suivie d'un atelier) pour tout public – bibliothèque de Viterne à 16h les mercredis 27 janvier et 24 février.

Cours de guitare tous les mardis de 18h à 21h30 (sauf vacances scolaires) avec Familles Rurales – Maison des Associations.

Matinées d'éveil pour les petits enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur assistant maternel – salle communale de 9h à 12h les mercredis :

27 janvier 2016 : Colore le monde !

3 février 2016 : Les étonnants instruments

23 mars 2016 : Transvasements de pâtes

27 avril 2016 : Balles et couleurs

Inscription obligatoire

☎ 03 83 53 25 06

✉ fildariane@cc-mosellemadon.fr

Réunion publique « défibrillateur » – vendredi 29 janvier – salle communale à 20h.

Réunion publique « les Journées du Patrimoine à Viterne » avec l'Association les Amis du Patrimoine en Moselle et Madon (APMM) - vendredi 5 février – salle communale à 20h.

Messe dominicale - dimanche 7 février à 10h.

Collecte au profit des Restos du Cœur par les ados et leurs animateurs – vendredi 12 février.

Réunion publique « tirage des affouages » – samedi 20 février – salle de la mairie à 14h30.

Concours de belote avec l'Union Familiale – dimanche 21 février.

Après-midi jeux en famille avec Familles Rurales et La Filoche – dimanche 28 février – salle communale de 14h à 17h.

Café littéraire avec Familles Rurales pour ados et adultes – samedis 5 mars et 4 juin - bibliothèque de Viterne à 10h30.

Super loto avec l'Association des Anciens Pompiers de Viterne - dimanche 20 mars - salle communale à 14h.

Conférence « Fleurs de Bach » en mars avec Familles Rurales.

Atelier photos avec 4 séances en mars/avril avec Familles Rurales.

Assemblée Générale de l'Association Familles Rurales – vendredi 11 mars – Maison des Associations.

Chasse aux œufs de Pâques autour de l'école, l'église et la mairie avec Familles Rurales – samedi 26 mars à 11h.

Passage à l'heure d'été dans la nuit de samedi 26 mars à dimanche 27 mars. Nous avancerons nos montres, horloges, réveils d'une heure, à 2h du matin il sera 3h.

Marche gourmande avec l'Union Familiale et l'IUT Nancy-Brabois Agronomie – dimanche 3 avril.

Concours de pétanque avec la Boule Viternoise au préau les dimanches 10 avril – 1^{er} mai – 5 juin – 31 juillet – 28 août – 11 septembre – 2 octobre / et au petit terrain jeudi 14 juillet.

Cross « les Foulées du Muguet » avec l'Union Familiale et l'USVM) – dimanche 17 avril.

Concert gratuit avec l'École de Musique Moselle et Madon (E3M) – vendredi 22 avril.

Débat sur le gaspillage alimentaire avec Familles Rurales – vendredi 3 juin – Maison des Associations.

Vide-greniers avec la Boule Viternoise – dimanche 29 mai.

Randonnée pédestre avec l'Union Familiale – dimanche 19 juin.

Édition 2016 des Journées du Patrimoine avec l'APMM sur le thème « les trésors de Viterne » samedi 17 et dimanche 18 septembre.



Tout comme la petite marmotte, le mercure chutant, nous hibernons un peu...
Voisins et riverains se croisent un peu moins dans les rues du village.
Cela ne saurait durer trop longtemps. À bientôt.

Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27

✉ mairieviterne@wanadoo.fr

💻 www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17 h à 18h
jeudi de 17h à 19h vendredi de 11h à 12h

Directeur de publication Ismail Tahtaci
Rédaction et conception Nathalie Lemoine
Avec la collaboration des élus et du secrétariat

Impression par nos soins – Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

